

UNIVERSITE PANTHEON – ASSAS (PARIS 2)

U.E.F. 2

Droit – Économie – Sciences sociales

2282

Session : SEPTEMBRE 2019

Année d'étude : Première année de Master sciences politiques et sociales, mention science politique

Discipline : *Politique comparée II* (Unité d'Enseignements Fondamentaux 2)

Titulaire du cours : M. le Professeur Arnel Le Divellec

Documents autorisés : aucun

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1 – Dissertation

Le système parlementaire : une "fusion" des pouvoirs ?

Sujet 2 - Commentaire

Commentez cette affirmation de Francis Hamon et Michel Troper :

« [La fonction de contrôle du Parlement] a été compromise par la confusion trop fréquente entre le pouvoir de surveiller le gouvernement et la faculté de le renverser. Il est hors de doute que, dans les sociétés hautement développées, la vie politique est allergique à l'instabilité gouvernementale. Or, habituée à mettre en cause la responsabilité du ministère, l'opposition se croit brimée ou inutile parce qu'elle n'ose ou ne peut faire tomber le gouvernement »

Hamon, Troper, *Droit constitutionnel*, LGDJ, 1999, 26^e éd., p. 613.